



**Coordination académique
SNUipp - FSU**
8, Place de la gare de l'Etat
case postale n°8
44276 Nantes cedex 2
02.40.35.96.63 (télé) - 02.40.35.96.64 (fax) - snu44@snuipp.fr (courriel)

Nantes, le 14 juin 2012

À
Monsieur Jean Marc Ayrault
Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur de vous solliciter pour vous faire part des grandes inquiétudes des personnels Emplois de Vie Scolaire et Auxiliaires de Vie Scolaire recrutés dans les écoles de l'Académie de Nantes sous contrat aidé de droit privé.

En effet, le contrat qu'ils ont signé arrive à expiration le 30 juin prochain, voire avant cette date pour certains. Lors de leur embauche, les partenaires signataires des conventions leur avaient annoncé qu'ils seraient renouvelés dans les limites de leur éligibilité. Mais il s'avère que le gouvernement sortant est revenu sur cet engagement. En effet, ces personnels ont reçu récemment un courrier les informant du non-renouvellement de leur contrat. Ces personnels précaires ayant souvent plus de cinquante ans et/ou reconnus travailleurs handicapés vivent cette décision comme une véritable injustice.

Par ailleurs, nous vous demandons également d'intervenir pour que les procédures d'appel intentées par les établissements employeurs, sur ordre du ministère de l'Éducation, contre les jugements des conseils de prud'hommes donnant raison aux EVS en contrat aidé n'ayant pas bénéficié de la formation à laquelle ils avaient droit, soient abandonnées.

Nous espérons que votre gouvernement reviendra sur cette décision injuste et nous sollicitons votre intervention dans ce sens.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre attachement au bon fonctionnement du service public.

Bernard VALIN
Pour la coordination académique SNUipp/FSU Pays de la Loire

Copie à M Gérald Chaix, recteur de l'Académie de Nantes
Copie à M Didier Brassart, DIRECCTE